



Choix libre du chirurgien dentiste ?

Par **mariiiiiiiiiiiiiiii**, le **12/12/2009** à **00:19**

Bonjour,

J'ai des problèmes dentaires qui m'ont conduit à porter un appareil plusieurs années de suite avant de me faire poser un implant dentaire par un spécialiste .

Ainsi j'ai 3 dentistes, le dentiste "classique", le chirurgien qui m'a posé l'implant et l'orthodontiste qui s'occupent de moi.

En me rendant au cabinet de l'implantologue a qui j'avais expressément demandé de me faire lui meme la prothese de l'implant, je me suis fait "mettre a la porte " sous pretexte que mon dentiste habituel s'oppose que l'intervention soit réalisé par son confrere!!! .

N'habitant plus la région cela me complique les choses, en plus de la distance qui me sépare de mon lieux de résidence pour les rares occasions ou je reviens dans ma région d'origine .

Ma question est donc de savoir si mon dentiste est dans son droit en s'opposant à ce que le spécialiste réalise lui meme l'intervention ?

En vous remerciant pour vos réponses.

Cordialement

Par **Allex**, le **03/01/2010** à **00:32**

Bonjour,

Vous avez le droit de choisir le médecin de votre choix. Il faudrait vous entretenir avec votre dentiste habituel pour savoir quelles sont les raisons pour lesquelles il s'oppose à ce que cette intervention soit pratiquée par un confrère.

Dans le monde médical, les praticiens n'aiment pas beaucoup les conflits d'intérêts!

Si la situation ne se débloque pas, rien ne vous empêche de consulter un autre dentiste qui pourrait réaliser cette intervention.

Allex

Par **mariiiiiiiiiiiiiiiii**, le **03/01/2010 à 22:00**

Merci pour votre réponse .

Actuellement je suis en "litige officieux "avec ledit spécialiste car en réalité le dentiste traitant n'ai pas rentré en contact avec lui .

Le spécialiste me ment effrontément au téléphone ,j'ignore la raison de ce retournement de situation (j'ai toujours été une patiente ponctuelle et agréable ,aucun retard de paiement).Après un courrier qui a donné suite à un message téléphonique où mon spécialiste me parle à présent de rendez vous imaginaire ,je m'apprete à recontacter la secretaire dans l'espoir de comprendre, sinon je rédigerai ma seconde lettre .

Encore merci pour votre interet .

Par **Allex**, le **03/01/2010 à 22:32**

De rien.

Tenez nous au courant si la situation se débloque.

Allex